

OCT 27 1993

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETOURNER A LA BIBLIOTHEQUE DU MINISTERE

PREFACE

43-266-087

En tant que concept, le développement durable reconnaît que la protection de l'environnement et de l'intégrité à long terme de notre biosphère est liée de façon inextricable à des facteurs qui sont bien au-delà de la production et du processus industriel, soit la croissance, la santé et l'éducation de la population; les innovations scientifiques et à base technologique, l'évaluation et la gestion des risques, la prise de décision et la gouvernance, ainsi qu'une compréhension approfondie des coutumes et des normes sociales et du comportement humain en général. C'est plutôt intimidant de passer du concept au plan d'action, car les questions sont complexes tant au niveau émotif que technique, tandis que les solutions sont aussi politiques que techniques quant à leur réalisation.

Suite à l'achèvement (couronné de succès) de l'Etude de la complémentarité entre le Canada et le Japon (en 1989), commanditée par les deux Premiers Ministres, l'environnement dans un contexte de développement durable était un des six domaines de recherche et de développement qui furent identifiés pour la coopération immédiate ainsi qu'une collaboration accrue. Toutefois, un besoin opportun se manifestait clairement pour un échange d'information à la page concernant le progrès, les innovations et

les autres difficultés connexes aux questions de l'environnement. Cet échange préluerait tout travail additionnel. Lorsque l'Ambassade du Japon m'a proposé cet atelier, je me suis rendue compte qu'il nous fallait savoir où en étaient les Japonais, ainsi que connaître la situation canadienne. Toutefois, le scénario environnemental au plan mondial auquel nous faisons face évoluait rapidement à mesure que les pays et les organismes se préparaient pour la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (la CNUED) au Brésil en 1992. L'atelier sur la situation au Japon fut prévu d'abord pour juin 1991 avec une session de suivi qui aurait lieu au Japon quelque temps après la CNUED.

Il est opportun de se concentrer sur les occasions créées par la complémentarité entre le Canada et le Japon, tandis que nous identifions les questions mutuelles qui nous préoccupent pour les projets CNUED et bilatéraux, et reconnaissons les domaines où il nous faut faire plus de recherche parce que la concurrence internationale et les questions de développement relie de plus en plus la technologie à l'aide, au commerce, et à l'environnement. Ce fut le thème pour de nombreux orateurs à l'Atelier 1991, dont le compte-rendu suivra. Pour la première fois, nous apercevons les